

APPEL A CANDIDATURES POUR 3 CONTRATS DOCTORAUX 2016-2019

LaScArBx LabEx Sciences archéologiques de Bordeaux

<http://lascarb.labex.u-bordeaux.fr/>

Contexte

Le laboratoire d'excellence (LabEx) *Sciences archéologiques de Bordeaux* est un programme de recherche interdisciplinaire qui met en synergie les compétences complémentaires de trois laboratoires du site bordelais œuvrant dans le champ de l'archéologie, entendue au sens large : sciences historiques, sciences des matériaux, sciences du vivant, sciences de la Terre et humanités numériques. Ce pôle d'excellence associe étroitement recherche et valorisation économique, sociétale et patrimoniale. <http://lascarb.labex.u-bordeaux.fr/>

Le LaScArBx étudie la relation entre l'Homme et l'espace qui l'entoure, et en particulier les différents processus d'appropriation de cet espace par les sociétés anciennes depuis la Préhistoire jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Le LaScArBx ouvre en 2016 un appel à candidatures en vue de pourvoir — à compter de septembre 2016 — trois contrats doctoraux de trois ans chacun, à raison d'un contrat par laboratoire.

La présente fiche de poste concerne le contrat doctoral affecté au **laboratoire Ausonius** (UMR 5607), Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen Âge (<http://ausonius.u-bordeaux3.fr>).

Sujet proposé et directeur de la thèse

L'Institut Ausonius souhaite recruter un(e) jeune chercheur/chercheuse sur le sujet de thèse suivant :

Mémoires écrites et politiques documentaires dans les villes de l'Aquitaine anglaise (XIII^e-XV^e siècle)

Le candidat recruté sera dirigé par M. Frédéric Boutouille, professeur d'histoire médiévale à l'université Bordeaux Montaigne, et rattaché à l'Ecole doctorale Montaigne-Humanités.

Description

Ce sujet de thèse projet s'inscrit dans l'axe thématique « Corpus textuels » de l'Institut Ausonius (<http://ausonius.u-bordeaux3.fr/index.php/axes-de-recherche/corpus-textuels>) et dans l'axe 3 du LabEx (« Expressions du symbolique et espaces de la mémoire »), notamment dans son point 2 (« La mémoire écrite : élaboration, transmission, réception », <http://lascarb.labex.u-bordeaux.fr/files/LASCARBX/AXE3.pdf>).

Il vise à exploiter et à valoriser un double corpus documentaire :

-d'une part, les actes de la chancellerie anglaise relatifs au duché d'Aquitaine (alors sous l'obédience du roi d'Angleterre), dont les copies sur rouleaux de parchemin sont aujourd'hui conservées à *The National Archive* (Kew, Royaume-Uni). L'édition en ligne de ces « Rôles gascons », menée dans le cadre d'une collaboration internationale, a bénéficié, entre autres financements, du soutien du LabEx (<http://www.gasconrolls.org/fr/>).

-d'autre part, les fonds d'archives d'un groupe de villes de l'Aquitaine des XIII^e-XV^e qui s'affirment comme des seigneuries dans le courant du XIII^e siècle et qui conservent, sous forme d'originaux, une grande partie des actes enregistrés dans les Rôles gascons.

L'étude répond ainsi à une double perspective :

1) comprendre comment se sont constitués les fonds municipaux, notamment en s'attachant au traitement préférentiel des actes émis par la chancellerie du roi d'Angleterre-duc d'Aquitaine qui expriment le lien privilégié de ces seigneuries collectives avec la couronne (*Rôles gascons*)

2) éclairer, par une démarche comparatiste, les différentes politiques documentaires menées par les villes de l'Aquitaine anglaise à travers la variété de leurs fonctions et celle des formes adoptées.

L'« explosion archivistique » (B. Bove) que connaissent les états, les pouvoirs locaux et, par les actes notariés, l'ensemble de la société, est un trait majeur de la fin du Moyen Âge causé par une multiplication des usages de l'écrit, un phénomène bien connu depuis les travaux de M.-T. Clanchy. Toutes les institutions de cette époque produisent et

archivent un nombre croissant d'écrits, au premier rang desquelles les chancelleries des royautes engagées dans le processus de « genèse médiévale de l'état moderne » (J.-Ph. Genêt). Corrélativement, les municipalités urbaines de cette époque se servent des écrits pour affirmer et légitimer leur nouvelle autorité, à l'instar des emblèmes du pouvoir seigneurial qu'elles exhibent à leur tour (enceintes, juridictions, sceaux, banlieues, etc.). Cependant, cette dernière facette de la révolution documentaire médiévale est loin d'être correctement perçue. Sauf exceptions notables les archives des institutions municipales ont surtout été étudiées pour ce qu'elles apportent à la connaissance des sociétés médiévales, rarement pour ce qu'elles sont d'abord, c'est-à-dire des conservatoires d'une mémoire collective.

Les villes retenues pour cette étude sont Bordeaux et ses filleules (Blaye, Libourne, Bourg, Saint-Émilion, Castillon, Saint-Macaire, Cadillac, Rions). Elles offrent en effet plusieurs formes de politiques documentaires : élaboration de cartulaires (Bordeaux, Libourne) ou constitution de chartiers (Saint-Émilion). La communauté d'obédience ou l'existence d'une alliance entre elles, conclue en 1379, posent la question des influences dans ce domaine, notamment celles des registres élaborés par les officiers ducaux, gardés sur place ou envoyés à la chancellerie anglaise. Le corpus est estimé à environ 250 documents, pour l'essentiel édités dans des publications anciennes (Barckhausen 1867 et 1890, *Archives historiques de la Gironde*, etc.). Les taches envisagées combinent la paléographie, la diplomatique, la codicologie et l'édition scientifique.

Etat de l'art

Depuis les travaux de M. Clanchy sur la multiplication des usages de l'écrit à partir du XIII^e siècle (Clanchy, 1979), l'attention des chercheurs s'est d'abord portée vers les cartulaires (Guyotjeannin et *alii* 1993), en se focalisant principalement sur les cartulaires des établissements religieux, abbayes et cathédrales (Chastang 2008, Allen Demers, 2013). Pour ces derniers, la recherche s'est élargie à d'autres formes de conservation documentaire comme les chartiers (par exemple Hélias-Baron 2005). À côté des établissements religieux, parmi les autres pouvoirs en capacité de mener une politique documentaire, on s'intéresse désormais aux municipalités, notamment celles du Midi (Chastang 2013, Garnier, 2006). Cependant, de tels travaux n'ont pas encore d'équivalents pour l'Aquitaine anglaise, alors qu'il s'agit d'un territoire bénéficiant d'une exceptionnelle couverture documentaire, celle des actes de la chancellerie anglaise conservés dans les Rôles gascons, qui offrent la possibilité de mesurer les choix opérés par les municipalités vis-à-vis de ces textes d'une haute valeur symbolique et politique. L'action de celles-ci, surtout connue dans ses volets militaires, fiscaux ou urbanistiques (Lavaud et *alii* 2009, Boutoulle 2011 et 2016), mérite donc d'être examinée depuis les archives, en tant qu'objet du pouvoir et de la mémoire collective.

Bibliographie sommaire

Barckhausen, H, éd. (1867), *Livre des Bouillons*, Archives municipales de Bordeaux, Bordeaux ; id (1890), *Livre des Coutumes*, Archives municipales de Bordeaux, Bordeaux

Allen Demers, M. (2013), *Mise en oeuvre d'un monument cartularial à l'abbaye de La Sauve Majeure au XIII^e siècle. Fondements, structures et représentations*, MA Univ. Laval, 2013

Boutoulle, Fr. (2011), « L'apogée d'une "bonne ville". Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253) », dans *Fabrique d'une ville médiévale. Saint-Émilion au Moyen Âge* s.d., Fr. Boutoulle, D. Barraud et J.-L. Piat, Aquitania supplément, p. 313-345

Boutoulle, Fr. (2016), « Les grandes phases de l'histoire de Saint-Émilion au Moyen Âge VIII^e-XV^e siècle » dans Boutoulle Fr, Garrigou-Grandchamp, P. Marin, A. et Souny, D. *Saint-Émilion. Une ville et son habitat médiéval*. Bordeaux, Service régional de l'Inventaire

Chastang, P. (2008) : « Des archives au codex : les enjeux de la rédaction des cartulaires (XI^e-XIV^e siècle) », Les regroupements textuels au Moyen Âge, CEHTL, Paris

- Chastang P. (2013), *La Ville, le gouvernement et l'écrit à Montpellier, XIIe-XIVe siècle : essai d'histoire sociale*, Paris
- Clanchy, M. (1979), *From memory to written record. England (1066-1307)*, Oxford, 1979 (reed. 1993)
- Guyotjeannin, O., Morelle L., Parisse M., dir (1993), *Les cartulaires : actes de la Table ronde organisée par l'Ecole nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991*, Paris
- Hélias-Baron, M. (2005), *Recherches sur la diplomatie cistercienne au XIIe siècle. La Ferté, Pontigny, Clairvaux, Morimon*, Thèse de doctorat en histoire médiévale, sous la direction de Michel PARISSE, Paris I/Panthéon-Sorbonne
- Garnier, F. (2006) *Un consulat et ses finances : Millau (1187-1461)*. Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France
- Lavaud, S. dir. (2009), *Atlas Historique de Bordeaux*, Bordeaux, Ausonius.

Durée

36 mois

Conditions d'éligibilité du doctorant

Les candidats doivent justifier d'un master 2 ou équivalent à la date et aux conditions définies par le règlement de l'École doctorale d'inscription (*v. les sites web des ED*), et prévoir de s'inscrire en première année de doctorat à l'occasion de la rentrée universitaire 2016-2017 ; nous précisons à l'intention des candidats titulaires d'un poste d'enseignement que les contrats ne sont attribués que dans le cadre d'une mise en disponibilité, et non d'un détachement.

Etre titulaire d'un master spécialisé en histoire du Moyen Âge.

Avoir de bonnes connaissances en latin, codicologie, paléographie, ainsi qu'une familiarité avec la langue d'Oc (une partie des actes municipaux de cette région est écrite en gascon)

Composition du dossier de candidature (un seul fichier au format .pdf), rédigé en français :

- Lettre de candidature et de motivation ;
- *Curriculum vitae* détaillé ;
- Attestation authentifiée (et scannée) de diplôme de master 2 (ou équivalent), précisant obligatoirement la note et/ou la mention obtenue (si le master a été soutenu à la date de dépôt du dossier)

Dépôt du dossier de candidature :

Le dossier doit être envoyé sous forme électronique au **format .pdf** (un seul fichier portant le nom du candidat) avant le **jeudi 28 avril 2016 (9 heures)**, au LabEx Sciences archéologiques (sylvie.maleret@u-bordeaux-montaigne.fr). Le résultat de la sélection (sur la base d'une admissibilité sur dossier et d'une audition) sera annoncé au début du mois de juillet 2016.

**La rémunération mensuelle brute est de 1910 euros (hors charge d'enseignement)
avec un environnement de 5000 euros maximum par an
Date de début de contrat : 1^{er} septembre ou 1^{er} octobre 2016**